

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS571

présenté par
Mme Vidal, rapporteure

ARTICLE 9

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La rapporteure propose de supprimer cet article qui semble redondant avec les dispositions prévues par la stratégie décennale.